



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**SOMMAIRE INVERSÉ DU VOLET «BIODIVERSITE »  
DES DOSSIERS DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES PARCS ÉOLIENS**

**Ce document permettra, s'il est correctement rempli, une instruction plus rapide du volet biodiversité par le service instructeur. Il ne sera pas joint au dossier d'enquête publique. Les différents points traités sont nécessaires à l'instruction des dossiers, mais également pour une bonne information du public.**

Thématique	Description des attentes du service instructeur	Fichier(s) ou document(s) concerné(s)	Page(s) concernée(s)	Observations
<b>Présentation du contexte environnemental</b>	Présentation et localisation de l'ensemble des zonages d'inventaire et de protection	8	pp 23 à 43	Présentation de l'ensemble des zones de protection et d'inventaire du patrimoine naturel dans un rayon de 20 kilomètres autour du projet.
<b>Flore et habitats naturels</b> - <b>État initial</b> - <b>Bibliographie</b>	Présentation et analyse des données bibliographiques de la base de données Digitale 2.	8	pp 44 à 47	Localisation du projet par rapport aux stations d'espèces patrimoniales connues en région et inventaire des espèces patrimoniales potentielles au niveau de la zone du projet, selon les données de Digitale 2.
<b>Flore et habitats naturels</b> - <b>État initial</b> - <b>Méthodologie des expertises de terrain</b>	Présentation de la méthodologie de réalisation des inventaires floristiques de terrain.	8	p48	Présentation de la méthodologie d'inventaire de la flore et des habitats naturels.
<b>Flore et habitats naturels</b> - <b>État initial</b> - <b>Résultats</b>	Présentation du nombre, de la liste de l'ensemble des espèces observées, de leurs statuts et identification des espèces patrimoniales et/ou protégées, et des espèces exotiques envahissantes Présentation d'une carte des habitats naturels selon la nomenclature Eunis (ou éventuellement CORINE Biotope de niveau 2). Identification des habitats naturels d'intérêt communautaire. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux flore et habitats naturels. Identification des haies et zones boisées, de leur surface/linéaire et de leur état de conservation. Présentation d'une carte des enjeux.	8	pp 49 à 70	Présentations et illustrations des habitats naturels (typologie EUNIS), cartographie des habitats naturels, inventaire de la flore observée (et statuts de conservation/protections associés), étude des enjeux portant sur la flore et les habitats (associée à des cartographies).

<p><b>Flore et habitats naturels</b> – <b>Analyse des impacts</b></p>	<p>Présentation d'une carte du projet intégrant l'ensemble de ses composantes (câblage, chemins, plateformes...) superposée aux enjeux. Qualification des impacts engendrés par le projet et l'ensemble de ses composantes sur la flore, et notamment les espèces patrimoniales et/ou protégées et/ou exotiques envahissantes ainsi que les habitats d'intérêt communautaire.</p>	8	p 364; pp 408 à 411	Cartographie des enjeux floristiques associés aux implantations du projet + Evaluation des impacts du projet sur la flore et les habitats
<p><b>Chiroptères</b> – <b>État initial</b> – <b>Analyse bibliographique</b></p>	<p>Consultation des structures locales compétentes et exploitation d'éventuelles notes d'enjeux. Présentation de la liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet. Présentation et localisation des gîtes d'hivernage, d'estivage et de regroupements automnaux (swarming) connus. Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins. Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités. Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.</p>	8	pp 177 à 201 puis p 452	Consultation de Picardie Nature et intégration des autres données régionales connues (dont les secteurs de gîtage connus), inventaire des espèces potentielles du secteur, cartographie des conditions potentielles d'utilisation de l'aire d'étude, appréciation des enjeux potentiels du site (selon Picardie Nature) + Présentation des données chiroptérologiques relatives aux parcs éoliens les plus proches (dans l'étude des effets cumulés).
<p><b>Chiroptères</b> – <b>État initial</b> – <b>Méthodologie des expertises de terrain</b></p>	<p>Méthodologie d'inventaire (points d'écoutes en continu en altitude, en continu au sol, écoutes ponctuelles). Justification de la méthodologie d'inventaire en lien avec la bibliographie. Celle-ci doit permettre de qualifier les enjeux de manière satisfaisante. Justification du choix de localisation des points d'écoute des inventaires ponctuels. Justification de la suffisance de la pression d'inventaire. Description des conditions météorologiques.</p>	8	pp 202 à 212	Présentation et justification des différents protocoles d'inventaires (dates et conditions météo des passages, matériels, lieux et justification des points d'écoute) et des méthodologies d'évaluation des enjeux/sensibilités.
<p><b>Chiroptères</b> – <b>État initial</b> – <b>Résultats</b></p>	<p>Etude de l'utilisation des gîtes potentiels par les chiroptères Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires. Présentation des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes de chacune des espèces. Présentation des résultats bruts en annexe de l'étude. Présentation des résultats relatifs à l'activité des chiroptères. Indication du comportement de vol des chauves-souris (alimentation, transit, cris sociaux). Qualification des niveaux d'activité observés (faibles, moyens ou forts) vis-à-vis de référentiels cohérents. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...).</p>	8	pp 213 à 299	Présentation de l'ensemble des espèces observées, des statuts de protection et de conservation, présentation des résultats bruts, étude de l'activité chiroptérologique par phase (mise-bas, transits printaniers et transits automnaux), incluant l'étude des comportements (chasse, transits passifs ou actifs) et la qualification des niveaux d'activité. Présentation des résultats des recherches de gîtes autour du projet et d'une carte de synthèse des enjeux chiroptérologiques à l'échelle du site.

<p><b>Chiroptères</b> – <b>Analyse des impacts</b></p>	<p>Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux chiroptères et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...).</p> <p>Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces.</p> <p>Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnements présents.</p> <p>Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc, sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble des chiroptères.</p> <p>Qualification des impacts selon 3 niveaux.</p>	8	pp 372 à 378 et pp 402 à 408 et p 452	<p>Cartographie des enjeux chiroptérologiques associés aux implantations du projet + Analyse des impacts temporaires et permanents pour chaque espèce et vis-à-vis de chaque éolienne selon les niveaux faibles, modérés ou forts. Etude des effets cumulés avec les autres projets</p>
<p><b>Oiseaux</b> – <b>État initial</b> – <b>Analyse bibliographique</b></p>	<p>Consultation des structures locales compétentes.</p> <p>Liste des espèces potentiellement présentes sur le site du projet.</p> <p>Présentation et analyse des données des suivis post-implantatoires des parcs éoliens en fonctionnement voisins.</p> <p>Présentation, à partir des données connues et du contexte, des fonctionnalités.</p> <p>Présentation des enjeux pressentis de la zone d'implantation envisagée et ses abords.</p>	8	pp 71 à 98	<p>Utilisation des données bibliographiques relatives aux zones de protection et d'inventaire du patrimoine naturel, à la base de données Clicnat, aux données de la DREAL et pré-diagnostic établi par Picardie-Nature. Inventaire des espèces potentiellement présentes sur le secteur et description des enjeux pressentis pour la zone du projet et ses abords.</p>
<p><b>Oiseaux</b> – <b>État initial</b> – <b>Méthodologie des expertises de terrain</b></p>	<p>Méthodologie de réalisation d'une étude générale de l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante avec justification notamment du choix de localisation et de la durée des points d'écoute et d'observations. Inventaires nocturnes à spécifier.</p> <p>Justification de la suffisance de la pression d'inventaire.</p> <p>Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires.</p> <p>Prise en compte, en tant que de besoin, des espèces ayant déjà été observées au cours des 5 dernières années à proximité du projet.</p>	8	pp 99 à 111	<p>Présentation du calendrier des passages sur site (et conditions météo associées), description et justification des protocoles mis en place pour chaque phase échantillonnée, pression justifiée par les recommandations régionales (de septembre 2017), inventaires nocturnes spécifiés, présentation de l'ensemble des espèces observées sur le secteur.</p>

<p><b>Oiseaux</b> - <b>État initial</b> - <b>Résultats</b></p>	<p>Présentation de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires et par phase du cycle biologique. Présentation pour chaque espèce des statuts et de la sensibilité face aux éoliennes. Indication du niveau de certitude de reproduction des espèces concernées (possible, probable ou certaine). Indication du comportement des individus observés (parade, transit, alimentation, migration...) Indication de la hauteur de vol des individus observés selon 3 catégories : en dessous des pales, à hauteur de pales et au-dessus des pales. Présentation d'une cartographie des enjeux pour chacune des phases du cycle biologique (hivernage, migration pré-nuptiale, reproduction et migration post-nuptiale). Ces cartes localisent notamment les corridors (axes de transit locaux et axes de migration), les zones de halte ainsi que les rayons d'action des sites de nidification. Présentation d'une carte de synthèse des enjeux (fonctionnalités, diversité, niveau d'activité...)</p>	8	pp 112 à 176	<p>Présentation de l'ensemble des espèces observées (et statuts de protection et de conservation associés), de leur sensibilité connue à l'éolien, indication des probabilités de reproduction et des comportements observés (vol, nourrissage, reproduction...) Description des hauteurs de vol. Présentation d'une cartographie des enjeux pour chacune des phases étudiées et d'une carte globale des enjeux. Etude des sensibilités ornithologiques du secteur.</p>
<p><b>Oiseaux</b> - <b>Analyse des impacts</b></p>	<p>Présentation d'une carte superposant la synthèse des enjeux ornithologiques et l'emplacement des éoliennes ainsi que toutes les composantes du projet (câblages, chemins...) Analyse des impacts concernant les espèces et les habitats d'espèces. Analyse et qualification des effets cumulés avec les autres parcs éoliens accordés ou en fonctionnement présents. Présentation d'une analyse des impacts de chacune des éoliennes et de l'ensemble du parc sur chacune des espèces ainsi que sur l'ensemble de l'avifaune. Qualification des impacts selon 3 niveaux.</p>	8	pp 368 à 371; pp 385 à 401; pp 449 à 452	<p>Cartographie des enjeux ornithologiques associés aux implantations du projet. Etude des impacts du projet sur chaque espèce et vis-à-vis de chaque éolienne. Etude des impacts temporaires (dérangement), direct (destruction d'habitats) et permanents (perte d'habitats et mortalité) selon les niveaux faibles, modérés ou forts. Etude des effets cumulés (page 441 à 446).</p>
<p><b>Autres groupes faunistiques</b></p>	<p>Présentation des données bibliographiques. Présentation des données issues des observations de terrain. Qualification des impacts du projet sur les espèces protégées et/ou patrimoniales (notamment amphibiens et ou reptiles).</p>	8	pp 300 à 334 et p 408	<p>Présentation des données bibliographiques et des résultats de terrain relatifs aux mammifères "terrestres", aux amphibiens, aux reptiles et à l'entomofaune + Etudes des impacts potentiels.</p>
<p><b>Services écosystémiques</b></p>	<p>Évaluation et qualification des impacts engendrés par le projet sur les services écosystémiques.</p>	8	pp 455 à 456	<p>Evaluation et qualification des impacts résiduels engendrés par le projet sur les services écosystémiques de l'avifaune et des chironères</p>

<p><b>Mesures ERC</b></p>	<p>Présentation de la démarche itérative permettant la définition du projet de moindre impact. Description des mesures d'évitement, de réduction et en dernier recours de compensation. Indication de la distance des éoliennes vis-à-vis des zones présentant une importante diversité et/ou activité (haies, boisements, prairies, axes de transit ou de migration...). La distance doit être considérée à compter du bout de la pale de l'éolienne. Présentation de l'ensemble des éléments permettant de justifier de l'effectivité (description et localisation), de l'efficacité et de pérennité des mesures prévues. Indication de la distance d'éloignement entre les éoliennes et les plantations de haies et/ou boisements, semis de prairies ou jachères s'ils sont prévus.</p>	<p>8</p>	<p>pp 415 à 433 et pp 437 à 445 pp 465 à 468</p>	<p>Présentation des mesures d'évitement (dont l'éloignement des éoliennes par rapports aux lisières/haies) et de réduction. Evaluation des effets résiduels.</p>
<p><b>Évaluation des incidences Natura 2000</b></p>	<p>Localisation et présentation de l'ensemble des sites Natura 2000 présents dans un rayon de 20 kilomètres autour du projet. Présentation, pour chacun de ces sites Natura 2000, de la liste des espèces du FSD en précisant celles qui sont susceptibles d'être impactées par le projet. Réalisation d'une étude basée sur les aires d'évaluation spécifique pour déterminer la liste des espèces d'intérêt communautaire pour lesquels il est nécessaire de réaliser une analyse. Etude des incidences engendrées sur chacune des espèces concernées. Déclinaison des mesures nécessaires.</p>	<p>8</p>	<p>p 454</p>	<p>Evaluation des incidences Natura 2000</p>
<p><b>Suivi post-implantatoire</b></p>	<p>Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de l'activité des espèces et de suivi des habitats naturels. Présentation de la méthodologie de mise en œuvre du suivi de la mortalité. Application stricte du protocole national en vigueur ou adaptation à préciser.</p>	<p>8</p>	<p>pp 434 à 436</p>	<p>Proposition d'un suivi post-implantation selon la réglementation en vigueur.</p>





